



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod DOC 19.01

Proposé / Reçu le

Réserve
au
Moni
bel



23087199

30 JUIN 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0474 630 007

Nom

(en entier) : **ASM BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Boulevard Auguste Reyers 120 - 1030 Bruxelles**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 2 mai 2023.

Le siège social et d'exploitation seront transférés à l'adresse suivante :

Immeuble "Louise Claus"
Avenue Louise, 489
1050 Bruxelles.

Et ce, à dater du 1^{er} Juillet 2023.

Le Conseil d'Administration donne mandat à la société ADMINCO scomm, représentée par Laila Mellaoui, pour accomplir les diverses formalités relatives à la publication relative à la présente résolution.

Laila Mellaoui pour ADMINCO
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).